

● Février 1711 :

BM Arles, ms 706, Livre de raison de la famille Paris, d'Arles

Cette crue de février ne semble pas avoir été due à des pluies méditerranéennes, comme le suggère le texte du livre de raison des Paris à Arles :

"Le 27 février 1711, la rivière du Rosne ayant sy fort grossy par les grandes pluyes qu'il avoit fait du costé de Lion et par les neiges qu'il s'estoient fondues, qu'il a subversé tant du costé du Tresbon que du costé de la Camargue, c'est-à-dire que tout le terroir d'Arles n'estoit qu'une rivière, ont [sic] asseure que la rivière estoit plus grosse qu'en l'année 1705 [novembre 1705] et passoit sur le Pont de Crau de six à sept pans d'eau [1,50 à 1,75 mètre] pendant dix à douze jours, les bleds ont esté inondé plus de quinze jours sans avoir heu aucun mal".

BM Arles, ms 783, Notes de Pierre Véran, p. 583.

Pierre Véran note cette inondation dans la nuit du 26 au 27 février. Des marques existaient sur la "Maison des Repentis" [de Saint-Genest] et sur la Lice et ajoute "10 pouces moindre que celle de 1706".

Il écrit : *"Dans la nuit du 26 au 27 février, les chaussées supérieurement à Arles rompirent, et les eaux du Rhône inondèrent le Tresbon et Plan du Bourg et la Camargues. Mr Roman, lieutenant particulier subdélégué de Mr l'intendant fut commis pour dresser procès-verbal des ravages causés par les eaux. Par la comparaison de l'élévation des eaux marquées sur un mur de la maison des Repenties (Saint-Genêt) sur la lice et d'après les élévations qui ont suivi, je trouve que celle de 1711 fut 10 pouces moindre que celle du mois de novembre 1706".*

BM Arles, ms 403, Livre des assemblées du corps de levaderie de La Corrège et Camargue Major (Assemblée du 19 avril 1711).

Le corps des chaussées de la Corrège et de Camargue Major apporte des précisions supplémentaires, notamment sur le grossissement du Rhône : *"les eaux du Rhosne ayant sy fort grossy depuis le commencement du Careme et [la] survenue d'une élévation plus forte qu'il ayt jamais esté, et par le vent de traverse qu'il fit le vendredy vingt-sept février à deux heures du matin, auroit fait une ouverture d'environ septante cannes [140 mètres] à la chaussée dudit corps du cartier de la Corrège et à la fassade du Clot de l'Ille [...] et dont les eaux du Rosne qui découlent par cette ouverture ont inondé tout le terroir".*

ADBR, 107 E BB 21, délibération du 1^{er} mars 1711

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les consuls exposèrent au *"subject des inondations arrivées de toutes parts des eaux de la rivière du Rosne, des eaux des estangs et marais de la ville, estant si fort entouré qu'ils estoient en estat de surverser et emporter en divers endroits le chemin hault"*. On travailla aux salins, la dernière semaine de février 1711, avec des habitants de la ville.

BM Arles, ms 227, Mémoires de Louis Pic

Le Musée, n°17, 1874

"En l'année 1711, presque tout le terroir d'Arles fut inondé, ce qui arriva le mois de février. Les grandes pluies qu'il fit dans la Savoie, la Bourgogne, le Lyonnais et le Dauphiné, qui durèrent, à ce qu'on assure, plus d'un mois sans discontinuer avec beaucoup de violence, de sorte que cette effroyable quantité d'eau, s'étant jointe à celles qui étaient tombées ici durant

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



quelques jours, grossirent si fort le Rhône qu'il en devint furieux ; puis, descendant avec impétuosité vers son embouchure, il inonda en partie Avignon, Tarascon et autres lieux qui sont situés sur les bords. Véritablement, Arles fut, à cause de sa situation, exemptée de cette inondation, quoique l'eau de ce fleuve passait par-dessus le quai ; mais ses campagnes en furent presque toutes inondées, les eaux ayant, quelques jours devant, rompu les chaussées qui sont proches le lieu nommé la Mourade de Blanc, couvrirent les terres et plusieurs métairies qui sont au bout de l'île de Camargue, et submergèrent celles des Saintes-Maries. Le Rhône continuant de croître et les pluies ne cessant de tomber du côté de Lyon, les eaux descendaient avec si grande fureur que tous les habitants d'Arles en étaient épouvantés, appréhendant avec raison les suites fâcheuses qu'il en arriverait. Ajoutez à la furie des eaux un vent violent qui se leva, accompagné d'un tourbillon si énorme et si impétueux que sa violence emporta 200 cannes de la chaussée qui est proche de Casenove, métairie appartenant à M. de Faucher et de là, se répandirent dans les champs avec tant de promptitude, qu'en moins de deux jours, toute la Camargue en fut presque toute couverte, excepté cette partie qu'on appelle Camargue Majour. D'un autre côté, les chaussées du village de Boulbon, proche de Tarascon, n'ayant pas pu résister à la fureur des eaux, en furent emportées et se répandirent par tout le terroir de cette ville, mais comme tout les terres sont, dans ces lieux, un peu élevées, elles s'écoulèrent insensiblement du côté d'Arles et inondèrent celles du pays du Trébon et descendirent quelques jours après dans le terroir du Plan du Bourg, qui est beaucoup plus bas ; ainsi il n'y avait que la Crau exempte de ce déluge qui noya aussi tous les jardins qui sont proches les murailles de la ville [...]. Quelques-uns, comme des insensés, courraient d'un côté et d'autre, faisaient des plaintes qu'ils accompagnaient de cris pitoyables et douloureux et quelques autres, fléchissant les genoux, se mettaient en prière pour tâcher d'apaiser le courroux du ciel [...]. On travailla d'abord pour sauver le pont de bois, que les grandes eaux avaient tiré du lieu où l'on avait mis en sûreté et que le vent avait commencé de briser ; et par leurs pénibles soins, ceux qui travaillèrent empêchèrent qu'il ne fût entièrement rompu. On dépêcha en même temps quantité de pêcheurs et de mariniers avec des bateaux grands et petits pour porter du pain et donner secours à ceux que les eaux avaient assiégés dans les métairies et, en leur sauvant le vie, empêcher de perdre le bétail qu'on avait enfermé. Plusieurs autres s'occupèrent à réparer les chaussées et à faire de petits levadons pour empêcher que les lieux qui étaient sans eaux ne fussent inondés [...]"

BM Arles, ms 2184, Notes historiques sur Arles (1701-1789)

"Le 26 février, les eaux du Rhône inondèrent presque tout le terroir, M. le lieutenant Roman, subdélégué de M. l'intendant, fit descente pour faire la description des lieux et déclarer les pertes souffertes et à souffrir par les habitants de cette ville".

AC Arles, HH 3, Verbal d'accedit sur le territoire inondé d'Arles le 25 février 1711, fait par Antoine Roman, conseiller du roi, lieutenant particulier au siège, subdélégué de Monseigneur Lebret, 8 avril 1711.

Antoine Roman constate d'abord *"que le fleuve du Rhosne ayant esté d'une hauteur extraordinaire a rompu le vingt-cinquesme février dernier en plusieurs endroits les chaussées qui le contiennent, renversé tous les ouvrages qui avoient cy devant esté faits"*.

Trébon :

Le commissaire examine les chaussées depuis la porte de la Cavalerie jusqu'à "Bolbon", entretenues à frais communs par Arles et Tarascon.

612 toises de ruptures

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Lesd. chaussées "écornées", les pierres en forme de pavés "à la facade du Rhosne renversées et abaissées par le surversement des eaux du Rhône".

Puis examen des levadons ou petites levées entretenues par les particuliers, presque détruites et ouvertes en plusieurs endroits".

Chaussées à rétablir évaluées à	20 000 livres
Dont la moitié payée par la communauté	10 000 livres
500 charges de blé-semence perdues, la charge de 290 livres poids de marc. Production perdue évaluée à cinq pour un, et à 18 livres la charge	45 000 livres
Pâturages submergés et perdus : 8 000 brebis auraient pu y être nourries à 2 livres 10 sols pièce, y compris les foins qu'on y auraient perçus	26 000 livres
Rétablissement des levadons à l'état	6 000 livres

La Corrège en Camargue :

La chaussée du petit Rhône, depuis Trinquetaille jusqu'à l'extrémité à 5 lieues a subi deux ruptures :

1. 72 toises vis-à-vis de Fourques en Languedoc. On accuse à ce égard les nouvelles jetées faites aux chaussées dudit Fourques.
2. 30 toises à la distance de deux lieues en aval.

Côté grand Rhône, quartier de Fumemorte :

Chaussées longues d'une grande lieue, avec 516 toises de ruptures "à rais de terrain".

La plus grande partie des chaussées écornées par devant et par derrière. Les roubines ont été comblées en plusieurs endroits.

Les terres en blé et les pâturages sont perdus, couverts de sable et qui avaient déjà soufferts une première inondation "le mois de novembre dernier" par plusieurs ruptures faites aux dites chaussées.

La particuliers du corps [de Fumemorte] n'ayant pas trouvé à emprunter pour les rétablir, "l'eau ayant décollé sur leur terroir pendant trois mois sans pouvoir se vider ailleurs à cause de la durée de l'élévation du Rhosne".

"Ces ruptures ont entièrement détruit les salins de Badon appartenans à la communauté d'Arles où nous n'avons peu nous transporter parce qu'il n'y avoit pas assez de l'eau pour porter un batteau et qu'il y en avoit trop pour aller à cheval. Des personnes qui les ont veu et visistés nous ont assuré qu'ils estoient entièrement détruits".

Quartier "joignant celui de Fumemorte qui finit audit lieu de Trinquetaille" :

Chaussées longues de 6 lieues "entretenues partie par des particuliers en leur propre et partie par un corps des particuliers, lesquelles nous avons trouvées écorchées en plusieurs endroits les pierres en forme de pavés à la facade du Rhosne, renversées sans aucune rupture et nous estant transporté aux terres ensemansées de bled et à celles servant de pasturages. Nous estimons que les bleds dud cartier n'ont souffert aucun dommages de laditte inondation, mais que la plus grande partie des pasturages estoit perdue parce estant scitués à l'endroit le plus bas du dit cartier les eaux s'estant unies par les différantes ruptures les avoient inondés et submergés".

Dépenses pour le rétablissement des chaussées

La Corrège	15 000 livres
Fumemorte	13 500 livres

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Quartier joignant	13 000 livres
	41 500 livres

Blés ensemencés

545 charges à La Corrège	
500 charges à Fumemorte	
Auraient produit, à 5 pour un, 5 283 charges, à 18 l. la charge monte	91 594 livres

Pâturages

La Corrège : 2 050 brebis + foin	25 125 livres
Fumemorte : 9 000 brebis + foin	22 500 livres
Quartier joignant : 4 000 brebis + foin	<u>19 250 livres</u>
	66 875 livres

<u>Roubines de Fumemorte</u> (1 lieue ½ de longueur)	2 000 livres
<u>Salines de Badon</u>	6 000 livres

Plan du Bourg :

Chaussées de 6 lieues, y compris celles du canal que le roi a fait construire pour empêcher les étangs de "saulner" [canal dit des Launes], chaussées entretenues soit par un corps des particuliers, soit par les particuliers :

50 toises de ruptures à 8 lieues de la ville d'Arles
100 toises au Canal du roi, la martellière emportée

Ces chaussées écornées et abaissées.

Levadons ou petites levées à 3 lieues environ, entretenues par les particuliers pour la défense de leurs terres.

Canaux ou roubines pour la "vuidange des eaux", entretenus par les particuliers, de 8 lieues de Tarascon à la mer, "que nous n'avons pourtant veu et examinés que de la distance de cinq lieues, nous ayant esté raporté que le surplus n'avoit pas esté endommagé, où nous avons treuvé seize ponts de bois servant pour la communication des particulliers, emportés par la violence des eaux la plus grande partie des dits canaux comblés, les digues pour la plus grande partie emportées au rais de terrain".

Aux Costières de Crau :

Examen des terres ensemencées en blé.

Dépenses pour les chaussées et évaluation des pertes :

- chaussées à rétablir, sauf celles du canal	12 000 livres
- 464 charges de blé-semence qui auraient donné 2 320 charges	41 760 livres
- pâturages qui auraient nourri 7 900 brebis plus le foin	19 750 livres
- levadons à réparer	6 000 livres
- canaux ou roubines	22 000 livres
- aux Costières de la Crau : 50 charges de blé qui auraient produit 250 charges de blé	4 500 livres
- les jardins hors la ville : le commissaire prend l'avis de personnes expertes, "non suspectes"	1 500 livres
- rétablissement du pont à bateaux de la ville, en l'état où il était, estimé à	7 000 livres

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

TOTAL

405 429 livres

AC Arles, DD 79 pièce 24
 BM Aix, ms 806 et ms 810 "Chaos d'Arles", p. 312.
 BM Arles, ms 2184, Histoire d'Arles, fol. 22v°.

On décide le rehaussement des chaussées d'Arles. Le conseil de la communauté d'Arles accorde 1 500 livres pour le rehaussement général des chaussées de Trébon le 11 août 1711.

AC Tarascon, BB 44, fol. 707, délibération du 7 août 1711

Le conseil de Tarascon décide de *"réparer les chaussées de la communauté qui avaient été rompues par la dernière inondation arrivée le mois de février dernier"*.

ADBR, C 2087, Procès-verbal des procureurs du Pays, le sieur Moulin, consul d'Aix, nommé en vertu d'une délibération de l'Assemblée des communautés (en mars 1711), 20 avril 1711.

AC Tarascon, BB 44, délibération du 7 août 1711, fol. 707

A Tarascon, le procès-verbal des procureurs du pays, donne pour 1 200 cannes de chaussées emportées [2 400 mètres] au quartier de Condamine ; 630 cannes [1 260 mètres] depuis la Porte Saint-Jean jusqu'aux limites du terroir d'Arles dont, précise-t-on, 196 cannes *"emportées plus profond que le terrain"*. La pallière de la terre de Château-Gaillard renversée (réparations évaluées à 7 700 livres). En conclusion, les enquêteurs ajoutaient : *"faut remarquer que la récolte de l'année est perdue à Tarascon"*.

EYSSETTE, Alexandre, *Histoire administrative de Beaucaire depuis le XIII^e siècle jusqu'à la Révolution de 1789. Ouvrage composé presque en entier sur des documents inédits*, Beaucaire, Imprimerie Elisée Aubanel, t. II, 1888, p. 32.

"On eut un répit de trente-sept ans [depuis 1674] ; après quoi, le Rhône (1711) brisait encore ses digues. Suivant les manuscrits de l'époque, on n'avait vu, de mémoire d'homme, une crue si terrible".

• Mars 1711 :

BM Arles, ms 491 (Véran)

Inondation à Arles le 12 mars : les eaux sont à 8 pouces au-dessus du quai.

BM Avignon, ms 1518, ms 1553, ms 1518, ms 5944.

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864. – Cit. ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873. – Cit. GUILBERT, Xavier, *Les crues de la Durance depuis le XVI^e siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

Inondation du Rhône de mars 1711 : sur la porte Saint-Lazare d'Avignon, on voit jusqu'à quelle hauteur les eaux montèrent cette année-là. Après les grandes pluies de janvier et des neiges en février, inondation. Cette inondation, à Avignon, est signalée pour le 12 mars, supérieure à celle de 1706.

BM Avignon, ms 6464 (Fiches Girard)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Licée de Vaucluse, *Sur les inondations de la ville d'Avignon antérieures à celle de 1755*, Avignon, an X, p. 11.

Inondations 1706-1745 : *"Celle du 3 janvier 1706, celle surtout du 12 mars 1711, celle du 5, 13 et 21 novembre 1745, celle du 12 décembre 1747, enfin celle du 12 novembre 1754, furent aussi remarquées, et l'on voyoit encore avant la Révolution, la marque du degré d'élévation de chacune à la porte Saint-Lazare. Les traces ont disparu lors de la destruction de cette porte, ou peut-être sont elles cachées derrière le bâtiment construit pour exiger les octrois. Elles étaient assez ordinaires, sauf celles de 1711 que celle de 1755 a fait oublier"*.

● **Avril 1711 :**

AC Cavaillon, BB 20, délibération communale du 11 avril 1711, fol. 58v°.

A Cavaillon, lors d'une visite à la prise des eaux du valat, les experts ayant trouvé *"la Durance desbordée"*, la visite est reportée.

● **Octobre 1711 :**

BM Arles, ms 491 (Véran).

Inondation du Rhône à Arles le 22 octobre 1711 : les eaux sont à 8 pouces au-dessus du quai.

● **Décembre 1711 :**

BM Arles, ms 706, Livre de raison de la famille Paris, d'Arles

"Le 7 décembre 1711, le Rosne a sy fort grossy d'un jourt à autre par les pluyes continuelles quil faisoit du costé d'en haut et par les neiges quy se fondoient quil alloit sur le quay et y en avoit demy pan et encore il avoit rompeu du costé de Fourques en deux endroits".

BM Arles, ms 1012, Livre de raison de Marthe de Molin, veuve de feu Arnaud de Mandon

Le livre de raison de Marthe de Molin, veuve de feu Arnaud de Mandon, du mas du Casau, annonce un *"gros Rosne"* et donne quelques détails, vus d'un point de vue individuel :

"Dans le mois de décembre de l'année 1711, le Rosne a esté sur le quay onze jours. J'envoyai mon terrailon avec trois hommes pour veiller le Rosne et donner soin des chaussées. Il creva à la chaussée de la vigne, mais il y eut bien tost du secours et le levadon creva à cinq ou six endroits. Il a beaucoup endommagé mes chaussées et a mis mes billiots à niveau du terrain. J'ay payé à mon terrailon et aux trois hommes qu'il avoit avec luy pour 55 journées. Je luy ai donné 54 livres. Le Bon Dieu a voulu me conserver ma récolte. Dieu soit bény de tout".

AC Tarascon, BB 44, délibération du 19 décembre 1711, fol. 746

"Le Rhône ayant débordé, les eaux ont été tellement hautes qu'avec toutes les peines du monde, on les a empêchées de rompre les chaussées".

AC Avignon, BB 43, délibération du 22 décembre 1711, fol. 107

Report de l'entrée du vin que l'on n'a pas pu *"faire entrer par rapport à la durée des inondations qui, non seulement ont rendu les rivières et les chemins impraticables, mais encore les caves se sont trouvées remplies"*.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

